

DE L'ART AU COLLÈGE

## En avant la musique !

**Musique, théâtre, cinéma... La culture s'invite au collège à travers les Contrats départementaux de développement culturel. Un exemple au collège Ferdinand-Buisson, de Grandvilliers, pendant une rencontre entre une violoncelliste et des élèves de sixième, visiblement conquis.**



Caroline Pötter / Le Bar Flérial

**A**ssise derrière son violoncelle, Marie-France Plays s'échauffe les muscles de la main et du dos. Elle attend l'arrivée d'un instant à l'autre de deux classes de sixième. Membre de l'Orchestre de Picardie, elle est venue présenter aux collégiens son

instrument et son métier. C'est leur premier contact d'un projet d'un an, lancé grâce au dispositif départemental « Contrats de développement culturel », en partenariat avec l'Orchestre philharmonique de

Picardie. « *Nous souhaitons faire découvrir la musique à nos jeunes et, pourquoi pas, les inciter à devenir mélomanes,* explique Michel Gamain, principal du collège, *nous sommes en milieu rural, les élèves ont besoin que la culture vienne*

*à eux. La première salle de spectacle est à Beauvais.* » Ce projet s'articule autour de quatre moments forts : la rencontre des élèves avec la violoncelliste, un déplacement à Amiens pour assister à une répétition de l'Orchestre, une représentation de l'Ensemble philharmonique au collège et enfin un concert public en l'église de Grandvilliers.

### À la découverte de l'instrument

Les élèves investissent la salle dans le calme sous le regard bienveillant de Pierre Dolé, leur professeur de musique. Au préalable, les collégiens ont visionné un DVD sur le violoncelle et étaient priés de préparer un certain nombre de questions à poser à la musicienne. « *Avant toute chose, vous allez écouter le son de l'instrument* », lance Marie-France Plays. Dans un silence absolu, elle entame un morceau de Jean-Sébastien Bach. Des applaudissements retentissent dans la salle de musique ; les élèves sont conquis. « *Le violoncelle est un instrument à cordes frottées, qui s'utilise avec un archet,* précise la musicienne

# > Du nord au sud



**« Le Conseil général a à cœur de permettre à tous les Isariens, y compris les plus jeunes, d'accéder à la création culturelle. »**

**JEAN-PAUL DOUET,**  
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL,  
EN CHARGE DE LA CULTURE

professionnelle, c'est une caisse de bois creuse sur laquelle est fixée un manche. Un chevalet posé sur la table de l'instrument est maintenu par la pression des cordes. » Les jeunes élèves suivent avec attention les explications de la violoncelliste. « Savez-

*vous de quel bois est fait le violoncelle ? »* demande l'intervenante. Quelques mains se lèvent. « Du chêne... du hêtre... », hasardent les élèves. « En fait, il s'agit à la fois de sapin pour son côté tendre et souple, d'érable, un peu plus rigide,



Caroline Pottier / Le bar Floréal

*et d'ébène, plus dur, pour confectionner le manche qui supporte le poids des cordes »,* rétorque la musicienne. Fusent ensuite les questions des collégiens : « Comment faites-vous pour connaître les notes ? Combien coûte un violoncelle ? En quoi sont faites les cordes ? Connaissez-vous le thème de La Panthère rose ? » Sur cette dernière requête, la violoncelliste s'exécute, pour la plus grande joie des élèves. La rencontre touche à sa fin. Marie-France Plays est satisfaite de son intervention. « J'aime beaucoup faire partager ma passion pour la musique, conclut-elle, les élèves sont toujours curieux et ils ont du répondant ! J'ai hâte de les revoir en répétition. »

NATHALIE JALLAGEAS

## Contrats départementaux de développement culturel

Instaurés en 2005 à l'initiative du Conseil général, les Contrats de développement culturel connaissent un franc succès dans les collèges isariens. L'an passé, 66 établissements dont cinq privés étaient inscrits dans le dispositif, qui a concerné 6 000 élèves pour 200 projets. Pour chaque établissement, trois parcours différents – pour trois classes – avec trois partenaires culturels distincts – sont financés par le Conseil général, l'Inspection académique et la Drac (Direction régionale des affaires culturelles). Parmi les disciplines proposées : le théâtre, la danse, la musique, le patrimoine, la culture scientifique et technique, les arts visuels ou l'environnement. Par exemple, le collège Les Terriers, de Pont-Sainte-Maxence, a monté une très belle pièce de théâtre autour du mythe en partenariat avec la compagnie En pantance.

### CONTACT

service action culturelle  
03 44 13 13 15  
oise.fr (rubrique culture/  
éducation artistique)

## Parole de

**Pierre Dolé, professeur de musique**

POLE ART



Caroline Pottier / Le bar Floréal

« Les élèves n'ont pas forcément l'occasion d'aller à un concert. À Grandvilliers, nous sommes loin des salles de spectacles. Et puis, ils sont à un âge où si vous leur apportez quelque chose, ils le prennent. Ils sont curieux, intéressés, avides d'apprendre. Mettre en place un tel dispositif de partenariat culturel au collège est donc particulièrement bénéfique. C'est une manière de travailler différemment. C'est tout à la fois un enrichissement culturel et un accompagnement pédagogique et éducatif. »